

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 19 Juin 2019 à 19h00** Salle Polyvalente de la Maison des Associations de la Clochette, 163 Avenue Gounod à Douai que se sont réunis les délégués désignés par les communes et Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils municipaux et le conseil communautaire.

Nombre de communes adhérentes : 10

Nombre de communes de la communauté d'agglomération du Douaisis : 35

Nombre de délégués : 44

Présents : 26 (titulaires et suppléants)

Absents : 10

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 22

Christian VITU (Aniche) - Youssef MANHAB (Auberchicourt) - Pascal JONIAUX (Bruille-lez-Marchiennes) - Georges CINO (Ecaillon) - Alain BRUNEEL (Lewarde) - Pascal PRUVOST (Monchecourt) - Joël THOREZ (Arleux) - Henri DERASSE (Aubigny au Bac) - Damien FRENOY (Cantin) - Claude HEGO (Cuincy) - Nadia BONY (Douai) - Henri COQUELLE (Faumont) - Robert STRZELECKI (Flers en Escrebieux) - Denis LAMY (Goeulzin) - Romuald SAENEN (Guesnain) - Arnaud PIESSET (Lallaing) - Bruno MUNDT (Loffre) - Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Véronique LEGRAND (Sin le Noble) - Claudine PARNETZI (Waziers) - Dominique RICHARD (Waziers) - Marilyne LUCAS (Guesnain)

Etaient présents (délégués suppléants) : 4

Pascal DAMBRIN suppléant de Christophe DUMONT (Sin le Noble) - Reine DEFRANCE suppléante de Thierry FAIDHERBE (Flers en Escrebieux) - Yves-Marie BLOCQUET suppléant de Caroline BIENCOURT (Râches) - Anna LEARDI suppléante de Colette CAPA (Roost-Warendin)

Etaient présents par procuration : 8

Marc HEMEZ (Aniche) donne pouvoir à Pascal DAMBRIN (Sin le Noble) - Bruno DAUTREMEPUICH (Masny) donne pouvoir à Georges CINO (Ecaillon) - Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) donne pouvoir à Claude HEGO (Cuincy) - Marylise FENAIN (Cuincy) donne pouvoir à Anna LEARDI (Roost-Warendin) - Didier TASSEL (Fressain) donne pouvoir à Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Jean Claude DHALLUIN (Courchelettes) donne pouvoir à Damien FRENOY (Cantin) - Jean Luc DEVRESSE (Douai) donne pouvoir à Nadia BONY (Douai) - Jacques ELIAS (Anhiers) donne pouvoir à Marilyne LUCAS (Guesnain)

Etaient absents et excusés : 10

Marie BONNAFIL (Aniche) - Michel HAREMZA (Montigny en Ostrevent) - Joël PIERRACHE (Pecquencourt) - Michel LEBLOND (Férin) - Francis FUSTIN (Goeulzin) - Jean Michel SZATNY

(Dechy) - Alain KLEE (Lallaing) - Christian POIRET (Lauwin-Planque) - Didier CARREZ (Sin le Noble) - Frédéric CHEREAU (Douai)

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Monsieur MANHAB présente à l'Assemblée les comptes administratifs de chaque budget.

I – VUES D'ENSEMBLE ET SYNTHÈSE :

Les comptes administratifs 2018 du SMTD sont constitués d'un budget principal (nomenclature comptable M14) destiné à répertorier toutes les opérations d'intérêt général, et d'un budget annexe « Transport » (M43) qui enregistre toutes les opérations exclusives au transport public.

I.1 – Vues d'ensemble

Vue d'ensemble du budget Principal

			Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14	13 745 622,63	7 503 340,89	- 6 242 281,74
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	2 774 496,81	7 840 273,76	5 065 776,95
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	Budget Principal M 14	-	15 149 877,57	15 149 877,57
	Report en section d'Investissement	Budget Principal M 14		3 446 086,32	3 446 086,32
TOTAL (réalisations + Reports)		Budget Principal M 14	16 520 119,44	33 939 578,54	17 419 459,10
Restes à Réaliser a reporter en N+1	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14			-
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	849 621,58	673 000,00	- 176 621,58
	Total des restes à réaliser	Budget Principal M 14	849 621,58	673 000,00	- 176 621,58
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14	13 745 622,63	22 653 218,46	8 907 595,83
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	3 624 118,39	11 959 360,08	8 335 241,69
	Total Cumulé	Budget Principal M 14	17 369 741,02	34 612 578,54	17 242 837,52

Vue d'ensemble du budget Annexe

			Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	Budget Annexe M 43	28 381 273,46	41 299 168,48	12 917 895,02
	Section d'investissement	Budget Annexe M 43	24 592 970,38	2 523 003,30	22 069 967,08
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	Budget Annexe M 43		785 132,51	785 132,51
	Report en section d'investissement	Budget Annexe M 43		22 877 701,87	22 877 701,87
TOTAL (réalisations + Reports)		Budget Annexe M 43	52 974 243,84	67 485 006,16	14 510 762,32
Restes à Réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement	Budget Annexe M 43			-
	Section d'investissement	Budget Annexe M 43	6 911 880,87		6 911 880,87
	Total des restes à réaliser	Budget Annexe M 43	6 911 880,87		6 911 880,87
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	Budget Annexe M 43	28 381 273,46	42 084 300,99	13 703 027,53
	Section d'investissement	Budget Annexe M 43	31 504 851,25	25 400 705,17	6 104 146,08
	Total Cumulé	Budget Annexe M 43	59 886 124,71	67 485 006,16	7 598 881,45

Vue d'ensemble consolidée

			Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14	13 745 622,63	7 503 340,89	- 6 242 281,74
		Budget Annexe M 43	28 381 273,46	41 299 168,48	12 917 895,02
		TOTAL	42 126 896,09	48 802 509,37	6 675 613,28
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	2 774 496,81	7 840 273,76	5 065 776,95
		Budget Annexe M 43	24 592 970,38	2 523 003,30	- 22 069 967,08
		TOTAL	27 367 467,19	10 363 277,06	- 17 004 190,13
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	Budget Principal M 14	-	15 149 877,57	15 149 877,57
		Budget Annexe M 43	-	785 132,51	785 132,51
		TOTAL	-	15 935 010,08	15 935 010,08
	Report en section d'Investissement	Budget Principal M 14	-	3 446 086,32	3 446 086,32
		Budget Annexe M 43	-	22 877 701,87	22 877 701,87
		TOTAL	-	26 323 788,19	26 323 788,19
TOTAL (réalisations + Reports)		Budget Principal M 14	16 520 119,44	33 939 578,54	17 419 459,10
		Budget Annexe M 43	52 974 243,84	67 485 006,16	14 510 762,32
		TOTAL	69 494 363,28	101 424 584,70	31 930 221,42
Restes à Réaliser a reporter en N+1	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14	-	-	-
		Budget Annexe M 43	-	-	-
		TOTAL	-	-	-
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	849 621,58	673 000,00	- 176 621,58
		Budget Annexe M 43	6 911 880,87	-	- 6 911 880,87
		TOTAL	7 761 502,45	673 000,00	- 7 088 502,45
	Total des restes à réaliser	Budget Principal M 14	849 621,58	673 000,00	- 176 621,58
		Budget Annexe M 43	6 911 880,87	-	- 6 911 880,87
		TOTAL	7 761 502,45	673 000,00	- 7 088 502,45
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14	13 745 622,63	22 653 218,46	8 907 595,83
		Budget Annexe M 43	28 381 273,46	42 084 300,99	13 703 027,53
		TOTAL	42 126 896,09	64 737 519,45	22 610 623,36
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	3 624 118,39	11 959 360,08	8 335 241,69
		Budget Annexe M 43	31 504 851,25	25 400 705,17	- 6 104 146,08
		TOTAL	35 128 969,64	37 360 065,25	2 231 095,61
	Total Cumulé	Budget Principal M 14	17 369 741,02	34 612 578,54	17 242 837,52
		Budget Annexe M 43	59 886 124,71	67 485 006,16	7 598 881,45
		TOTAL	77 255 865,73	102 097 584,70	24 841 718,97

Pour rappel, le résultat cumulé 2017 était de **35 162 729,51 euros**.

I.2 – Synthèse

Les réalisations « consolidées » de l'exercice 2018 s'élèvent :

- En section de fonctionnement à 48 802 509,37 € en recettes et 42 126 896,09 € en dépenses faisant apparaître un excédent de 6 675 613,28 €.

→ Le solde antérieur (ou reporté) de la section était de 15 935 010,08 € au 31/12/2017. Par conséquent, il progresse pour s'établir au 31/12/2018 à 22 610 623,36 €.

→ Structure des recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement proviennent pour 70% d'entre elles du Versement Transport, de la participation des membres du SMTD et de la vente de titres.

Pour déterminer leur part relative, il est nécessaire de retraiter les recettes réelles afin d'éliminer les opérations comptables internes (virement d'équilibre) et les éléments

exceptionnels (reprises de provisions, produits exceptionnels et financiers). Ceci permet de déterminer les recettes réelles « stables » :

Recettes réelles	45 531 649,88 €
- Virement entre budgets	10 770 718,60 €
- Produits exceptionnels	527 663,08 €
- Produits financiers	623 719,69 €

Recettes réelles "stables"	33 609 548,51 €	
- dont Versement Transport	22 522 937,15 €	67%
- dont Participations des membres	5 786 282,00 €	17%
- dont Vente de Titres	3 458 952,46 €	10%

→ De la même manière, il est possible de déterminer le taux de couverture des dépenses « stables » de fonctionnement par chacune de ces recettes :

	Montant	% dépenses "stables"
- Versement Transport	22 522 937,15 €	82%
- Participations des membres	5 786 282,00 €	21%
- Vente de Titres	3 458 952,46 €	13%

→ Enfin, le montant du contrat STAD s'élevant à 21 267 500 €, le taux de couverture du coût de l'exploitation par les recettes commerciales est de **16,26%**

Selon la même méthodologie, la structure des dépenses de fonctionnement s'établit comme suit :

Dépenses réelles de fonctionnement	38 218 533,87 €	
- charges exceptionnelles	10 797 086,66 €	
Dépenses réelles "stables"	27 421 447,21 €	
Dont :		
	Contrat STAD	21 267 500,00 € 78%
	Intérêts de la dette	3 119 897,79 € 11%
	Charges de personnel et indemnités Elus	882 049,92 € 3%
	Charges SMTD	647 195,60 € 2%

- Section d'Investissement : 10 363 277,06 € en recettes et 27 367 467,19 € en dépenses faisant apparaître un déficit de 17,004 M€.

Les dépenses d'investissement reprennent notamment :
 - les remboursements de capital : 4 887 375,85 €

- le règlement du dossier APTS : 10 770 718,60 €
- le renouvellement du matériel roulant : 4 103 384,00 €
- les travaux réalisés par le SMTD sur nos stations centrales : 2 935 564,84 €
- la mise aux normes de nos quais dans le cadre de l'AD'ADP : 1 510 340,86 €

II – RATIOS FINANCIERS

II.1 – Solde d'exécution de la section de fonctionnement :

Ce solde est calculé par différence entre recettes et dépenses de fonctionnement (y compris opérations d'ordre et notamment amortissements)

	BP - M14	BA - M43	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018	7 503 340,89 €	41 299 168,48 €	48 802 509,37 €
- TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018	- 13 745 622,63 €	- 28 381 273,46 €	- 42 126 896,09 €
= SOLDE D'EXECUTION 2018 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 6 242 281,74 €	12 917 895,02 €	6 675 613,28 €
+ Résultat antérieur (Déficit '-'; Excédent '+')	15 149 877,57 €	785 132,51 €	15 935 010,08 €
= Résultat de fonctionnement cumulé à fin 2018	8 907 595,83 €	13 703 027,53 €	22 610 623,36 €

Budget Annexe :

Le budget annexe a été abondé par un virement provenant du budget général. Il présente désormais un résultat cumulé positif de 13,703 M€ avec le résultat antérieur reporté.

Budget Principal :

Compte tenu du virement effectué au bénéfice du budget annexe (dossier APTS), l'exercice 2018 se clôture par un déficit de 6,2 millions d'euros. Ce budget présentait un excédent reporté de 15,149 M€ au 31/12/n-1. L'excédent cumulé s'établit donc désormais à 8,907 M€.

Budgets Consolidés :

Par somme des deux budgets, l'exercice consolidé de 2018 se termine par un excédent de 6,675 M€ et affiche désormais un résultat cumulé de 22,610 M€.

II.2 – Epargne Brute :

L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. Elle s'assimile à la « Capacité d'autofinancement » (CAF) utilisée en comptabilité privée.

Elle constitue un double indicateur :

- un indicateur de l'« aisance » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.

En investissement :

La structure des sections d'investissement des budgets (principal et annexe) est simple :

- Le budget principal enregistre les travaux pour compte de tiers : les dépenses payées par le SMTD dans l'attente du paiement par les communes concernées constituent les « opérations pour compte de tiers ». Lorsque les DGD sont finalisés, le SMTD adresse aux communes un titre relatif au paiement des travaux réalisés pour leur compte dans le cadre de la délégation de Maîtrise d'Ouvrage. Ceci vient solder le compte de tiers. Dans le même temps, le SMTD verse une subvention d'équipement. Ces mécanismes ayant fait l'objet de conventionnement entre les parties, les sommes non réalisées en année N sont reportées et inscrites en « Restes à Réaliser ».
- Le budget annexe enregistre principalement les opérations liées aux travaux d'extension de la ligne A, à la réalisation des travaux de mise en accessibilité des quais, aux acquisitions de matériels roulant et au remboursement de la dette.

IV – DETTE

L'opération de désensibilisation des emprunts structurés réalisée en 2016 a permis au SMTD de retrouver une dette saine et sans risques.

Le montant de la dette au 31/12/2018 est de **79 659 562,93 €**.

Structure de la dette :

La dette ne présente plus d'emprunts à risque. Elle n'est plus composée que de taux fixes (76,12% du total) et d'un taux révisable (livret A, 23,88% du total):

Taux moyen de la dette :

Le taux moyen de la dette, avant l'opération de désensibilisation réalisée en 2016, était de 5,20%. Grâce à la sortie des derniers emprunts toxiques, ce taux est à 3,75% au 31/12/2018

Avis favorable de la commission finances en date du 11 Juin 2019 et du Bureau Syndical lors de la séance du 15 mai 2019.

Puis, il est rappelé que selon l'article L.2121-14 du CGCT, le Président peut assister à la partie de la séance au cours de laquelle le Comité Syndical examine et débat du compte administratif qu'il soumet au vote. Si le Président peut assister aux discussions, il doit toutefois se retirer au moment du vote (*CE 18 novembre 1931 Leclert et Lepage, recueil Lebon 992*).

Le Président se retire et Monsieur MANHAB est désigné Président.

A l'issue du débat, Monsieur MANHAB soumet au vote du Comité les comptes administratifs 2018 de chaque budget.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 44

Nombre de votants : 25

Suffrage exprimé : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE les comptes administratifs 2018 de chaque budget.

Fait et délibéré en séance

Le Président,
Claude HEGO

